

Image not found or type unknown



Engagement orale dvant le juge avant ordonnance

Par **caroline**, le **25/04/2011** à **21:22**

Bonjour, rn je voudrais savoir quel valeur a un engagement orale faite devant un juge concernant le droit de visite et/ ou de tour de garde (week end) a sont importance ! sachant que l ordonnance est en cour...et que la premiere partie donnant sa promesse devant le juge et ne la tennant pas au jour "J"? de la donnation de l enfant a la deuxiemme partie ! et quel senction ! elle en cour!rn merci a vous ! a bientot !